



« Donner à toutes les filles et à tous les fils de notre pays le droit à une éducation et une formation de qualité, qui leur permettent d'acquérir des connaissances et des compétences fondamentales »

Alassane Ouattara, Président de la République, 1er avril 2015

## CADRE NORMATIF

**Loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015** portant modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement (instituant la scolarisation obligatoire).

## PROJETS / PROGRAMMES

- **Inscription en ligne** et établissement d'une carte d'identité scolaire sécurisée pour tous les élèves du secondaire public et privé ;
- **Attribution d'un identifiant unique** à chaque élève du primaire public et privé pendant tout son cursus scolaire ;
- **Géo-référencement des infrastructures scolaires** sur l'ensemble du territoire ; Introduction des Technologies de l'Information et de la Communication à l'école comme discipline d'enseignement ;
- **Formation continue à distance** des enseignants, encadreurs et administrateurs scolaires ;
- **Codification des postes de travail** en vue de la rationalisation de la gestion des ressources humaines ;
- **Bourse nationale** de manuels scolaires (système de prêt-location de manuels) ;
- **Systématisation de l'évaluation des acquis scolaires** et des compétences de vie tous les deux ans ;
- **Amélioration du rythme scolaire et renforcement du soutien pédagogique** par l'instauration des cours du mercredi matin dans le primaire ;
- **Réforme du collège** avec l'instauration de blocs disciplinaires, l'utilisation de professeurs bivalents et l'ouverture de collèges de proximité pour garantir l'achèvement du premier cycle du secondaire à un plus grand nombre d'enfants ;
- **Expérimentation d'un nouveau modèle de gouvernance** des établissements professionnels avec des comités de gestion paritaire (secteur public et secteur privé) ;
- **Initiation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire**

## RÉSULTATS



**101 016 salles de classe** (préscolaire et primaire) disponibles en 2019-2020 contre 64 645 en 2011



**549 lycées et collèges** disponibles en 2019-2020 contre 242 en 2011



**5 536 cantines** scolaires disponibles en 2019 contre 3 500 en 2010



**22 955 882 kits scolaires** distribués de 2012 à 2019



**239 855 bourses** d'études octroyées



**2 275 centres d'alphabétisation** disponibles



**91,30% de Taux Net** de Scolarisation (TNS) en 2018-2019 contre 72,6% en 2011-2012



**100,5% de Taux Brut** de Scolarisation (TBS) en 2018-2019 contre 89,30% en 2011-2012



**82,15% de taux d'achèvement** au primaire en 2019-2020 contre 59,1% en 2011



## RÉALISATIONS

### RECRUTEMENTS



#### Recrutements dans le cadre du PSGouv 2019-2020.

10 300 enseignants du primaire et du secondaire dans le cadre du PSGouv dont 5 300 du préscolaire et du primaire, 3 000 enseignants du premier cycle du secondaire et 2000 du lycée.



**81 671 enseignants** du préscolaire, du primaire, du secondaire et leurs encadreurs ont été recrutés.

### CONSTRUCTIONS, RÉHABILITATIONS, ÉQUIPEMENTS



**40 340 salles de classe** construites pour le premier degré, dont :

- 7491 pour le préscolaire
- 32 849 pour le primaire



**320 établissements** construits pour le second degré, dont :

- 7 lycées avec internat pour les filles,
- 01 lycée d'excellence mixte avec internat,
- 07 établissements professionnels



**725 623 tables-bancs** acquis et distribués (53 milliards FCFA)



**2 Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP)** construits

### ELÈVES EN SITUATION DE HANDICAP



**28 écoles primaires inclusives** dans 15 localités



**500 enfants en situation de handicap** (sourds, non-voyants, albinos, handicapés moteurs, petite taille) encadrés



**88 enseignants inclusifs compétents en langue des signes et en braille**

### AU PLAN DES EFFORTS FINANCIERS



- Paiement total de 6 milliards de FCFA correspondant aux effets financiers du CAP des instituteurs (1988-1992) ;
- Paiement effectif de 91 milliards de FCFA représentant les 50% restants des effets financiers de la bonification indiciaire et du reclassement des personnels du système éducatif de 2007 ;
- Paiement en cours du stock des arriérés du secteur Education/Formation à hauteur de 249,6 milliards de FCFA ;
- Paiement des arriérés de frais d'écolage, de 2000 à 2011, d'un montant de 66 milliards de FCFA vis-à-vis des fondateurs d'écoles privées ont été évalués et payés ;
- 88,118 milliards de FCFA consacrés à la prise en charge des élèves affectés 2018-2019 contre 32,238 milliards de FCFA en 2010-2011.

### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ÉTUDES :

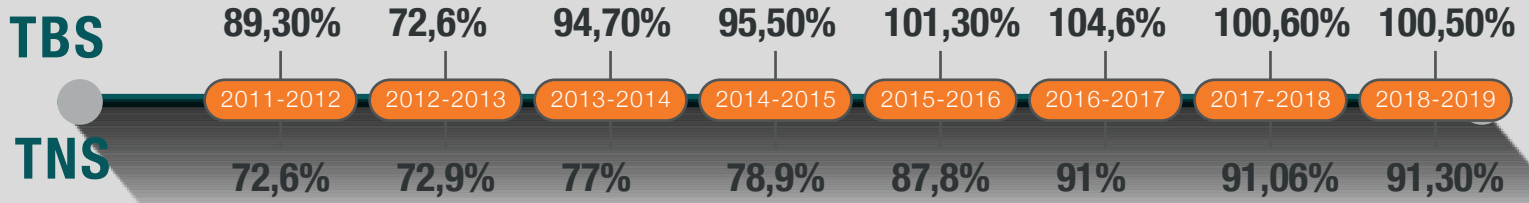
- **7 milliards de FCFA** consacrés annuellement aux bourses scolaires dont 4,5 milliards de FCFA pour les bourses hors Côte d'Ivoire ;
- **Création de centres d'alphabétisation** dans les entreprises, les marchés, les gares routières, les prisons, au sein des groupements féminins mobilisés autour des cantines.





## INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

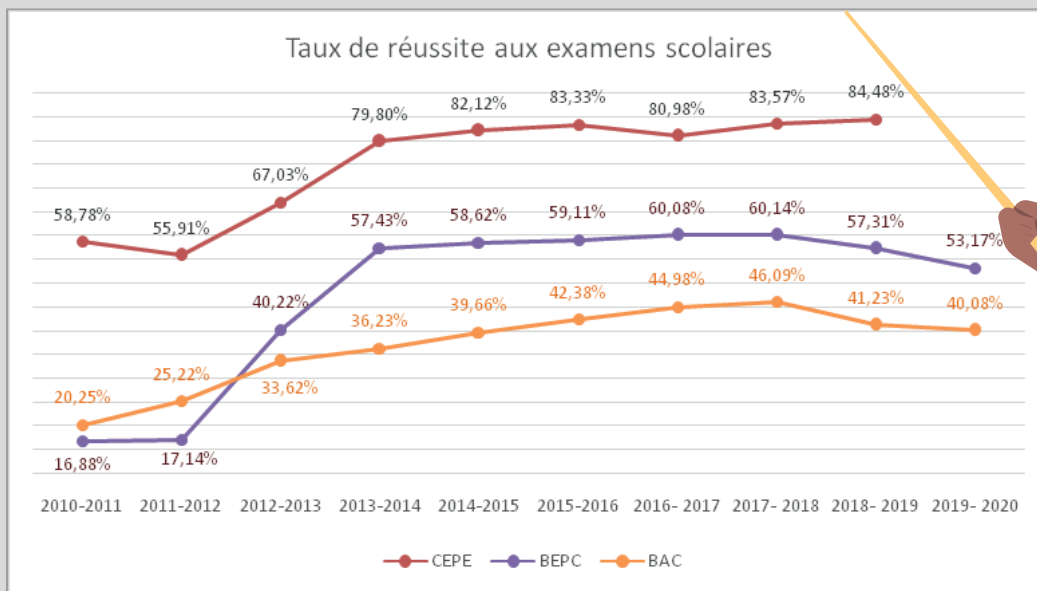
Evolution des taux de scolarisation : bruts (TBS) et nets (TNS) de 2011 à 2018



**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

**Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation, exprimé en pourcentage de la population correspondante. Ce taux ne peut être supérieur à 100 %.

## Evolution des taux de réussite aux examens scolaires de 2011 à 2019



## SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE

Les filles représentent

# 44%

des effectifs élèves dans le secondaire général, soit 928 485 filles



Indice de parité filles/garçons a progressé de 0,86 en 2011 à 0,99 en 2018 au primaire et de 0,74 en 2011 à 0,86 en 2018

## 82,2%

taux d'achèvement des filles au primaire en 2019-2020 contre 52,1% en 2011

## 83,74%

de taux de réussite au CEPE pour les filles en 2018

## 60,87%

taux de réussite au BEPC pour les filles en 2018

## 48,75%

taux de réussite au BAC pour les filles en 2018

